



# INFORMATION SUR L'EUROPE

LE CENTRE D'INFORMATION EUROPE DIRECT ALLIER

Le Centre d'information Europe Direct Allier, hébergé au Conseil Départemental de l'Allier, est labellisé par la Commission européenne depuis début 2009. Il s'adresse aux citoyens du département : particuliers, étudiants, écoliers, enseignants, associations, collectivités locales ou porteurs de projet.

## SES MISSIONS :

- **informer** les citoyens sur les questions européennes à travers la diffusion de documentation, d'une lettre d'information mensuelle, de pages web (<http://www.allier.fr/374-europe-direct-allier.htm>) et Facebook (<https://www.facebook.com/europedirectallier/>).
- **animer le territoire** pour sensibiliser les citoyens à l'Union européenne : réunions d'information, conférences, interventions dans les établissements scolaires, cafés Europe, Caravane Europe Tour...
- **conseiller** les porteurs de projet dans la recherche de financement européen, le montage de dossier de demande de subvention ou la recherche de partenaires européens.



## 28 ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE

**L'Union européenne (UE) est « l'association économique et politique » de 28 États appartenant au continent européen :**

l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la Croatie.

**Europe Direct Allier met à votre disposition de la documentation, des outils d'animation (expositions, jeux...) et peut intervenir auprès des classes.**



## QUI SONT NOS DÉPUTÉS EUROPÉENS ?

**Les députés de notre circonscription Massif-Central Centre sont les suivants :**

M. Brice HORTEFEUX et Mme Angélique DELAHAYE (LR)

M. Bernard MONOT et M. Philippe LOISEAU (FN),

M. Jean-Paul DENANOT (PS)

Le Parlement européen, présidé par Antonio Tajani est l'organe législatif de l'Union européenne. Il est composé de 751 députés élus au suffrage universel direct tous les cinq ans. Les dernières élections ont eu lieu en mai 2014.

## LES SYMBOLES DE L'UE

### Un drapeau

12 étoiles or sur fond bleu forment un cercle en signe d'union. Le nombre de 12 est symbolique ; invariable, il n'indique pas le nombre de pays membres mais symbolise la perfection et la plénitude.

### Un hymne

« L'Ode à la Joie », prélude du 4<sup>e</sup> mouvement de la IX<sup>e</sup> symphonie de Ludwig van Beethoven. Sans parole, il doit transmettre les idéaux de liberté, de paix et de solidarité que souhaite diffuser l'Europe.

### Une fête

La « Journée de l'Europe » est célébrée le 9 mai, en souvenir de la déclaration Schuman de 1950, véritable point de départ de la construction européenne.

### Une monnaie unique

L'euro. Ratifié en 1992, le traité de Maastricht propose la mise en place d'une monnaie unique dans l'UE. Les pièces et billets sont introduits au 1<sup>er</sup> janvier 2002 dans les pays remplissant les conditions.

### Une devise

« Unie dans la diversité ». Cette devise voit le jour à l'issue d'une opération lancée par le journal Ouest France en 1998, et apparait officiellement en 2004 dans le traité établissant une constitution pour l'Europe, puis dans l'acte final du traité de Lisbonne. Elle illustre la volonté de l'UE de faire en sorte que les différentes cultures, traditions et langues des Européens soient un atout pour le continent. La diversité présente au sein de l'UE est une réalité. À titre d'exemple, le nombre de langues officielles de l'UE est aujourd'hui de 24.

**Direction de l'Aménagement du territoire et du Partenariat local  
Europe, Stratégies et coopération**

Anne-Gaëlle MORICE, chargée de mission Europe Direct Allier

Mail : [europedirect@allier.fr](mailto:europedirect@allier.fr) – Tél. : 04 70 34 16 50